



**ATELIER SOUS-RÉGIONAL DE PRÉPARATION ET DE
VALIDATION DES DOCUMENTS DE PLAIDOYER POUR
LESOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS DES
ECOSYSTEMES DE BIODIVERSITE ET DES FORESTS
TROPICALES ET LA COP28**

RAPPORT FINAL

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Changements Climatiques et la dégradation des ressources naturelles sont autant de phénomènes environnementaux qui menacent le cadre de vie de l'humanité et diminuent les efforts de développement socio-économique des pays en général, et ceux des pays en voie de développement en particulier.

En effet, le Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC), dans son 6^e rapport d'évaluation sur « les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité », rendu en mars 2022, invite le monde à atteindre le pic des émissions de gaz à effet de serre (GES) avant 2025, soit dans moins de deux ans, et de les diminuer de près de la moitié d'ici 2030 par rapport aux émissions de l'année 2019. Et ceci dans tous les secteurs de la vie économique. Il affirme que sans ces coupes claires, il ne sera pas possible de limiter le réchauffement à +1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, ni même à +2°C, tel que prévu par l'accord de Paris.

À la lumière de ces avertissements des scientifiques, tous les acteurs qui interviennent dans les domaines environnementaux sensibles sont appelés à renforcer leurs actions dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. C'est dans ce sens que le deuxième Sommet des trois Bassins forestiers des Ecosystèmes de Biodiversité et des forêts Tropicales sera organisé du 26 au 28 octobre à Brazzaville au Congo. Il aura comme principaux axes de réflexion, la question de la gouvernance régionale et mondiale des forêts, les plans d'investissement intégrés, les mécanismes financiers, le marché du carbone, et la coopération scientifique.

Pour les organisateurs de la COP28 qui va se tenir en novembre et décembre prochain à Dubaï, sur le thème de la transition énergétique, et la solidarité entre les pays du Nord et les pays du Sud, l'on a retenu certaines thématiques comme, la Santé, le Secours, le Relèvement et la paix, qui sont des thématiques nouvelles pour les COPs, qui apportent cependant une perspective humaine aux impacts climatiques. Elles visent aussi à encourager les États à développer les politiques qui protègent les vies, les moyens de subsistance, et qui soutiennent la résilience et la stabilité des communautés. Les Finances, le Commerce et l'égalité de sexes sont aussi des thématiques transversales retenues, et qui ont besoins de changements radicaux rapides, afin de garantir au monde d'atteindre ses objectifs climatiques.

Au niveau de la sous-région Afrique Centrale, nous pouvons souligner le fait que l'ensemble des États membres de la COMIFAC a adhéré à la CCNUCC et à son accord de Paris. Chacun de ces États se déploie à mettre en œuvre ses obligations vis-à-vis de ces engagements internationaux.

Les organisations de la société civile à l'instar du REFADD, accompagnent les États d'Afrique centrale dans le processus de mise en œuvre de ces engagements. Le « Réseau

Femmes Africaines pour le Développement Durable » en abrégé REFADD a été créé en 1998 à Bata en Guinée Équatoriale, en marge de la Conférence sur les Écosystèmes de Forêts Denses et Humides d’Afrique Centrale (CEFDHAC). C’est un réseau d’Organisations de la Société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles, et préoccupées par des questions liées au genre et à l’autonomisation des femmes.

Le REFADD opère actuellement dans les 10 pays membres de la Commission des Forêts d’Afrique Centrale (COMIFAC) : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République du Congo ; République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé& Principe et Tchad.

Le REFADD en tant que représentant de la cause des minorités de genre au sein du Bassin du Congo entend défendre la recherche de solution d’adaptation ou d’atténuation à sensibilité genre à la hauteur des enjeux climatiques mondiaux. A cet effet, le REFFAD envisage de développer et soutenir son plaidoyer en faveur de la valorisation et de la prise en compte des sensibilités propres aux aspects de genre. Il entend ainsi organiser du 19 au 22 septembre 2023 à Brazzaville – Congo, un atelier régional de préparation des outils de plaidoyer pour une meilleure participation à ces deux événements de portée internationale qui représentent des opportunités d’expressions politiques de haut niveau.

OBJECTIF GLOBAL

L’objectif principal de cet atelier était de préparer les éléments techniques de participation du REFADD au Sommet des trois Bassins, la 28^{ième} Conférence des Parties de la CCNUCC - COP28).

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Spécifiquement, il était question :

- ❖ d’élaborer et valider les documents de plaidoyer (Note de Position, lettre d’engagements du réseau, outils de communication et autres du REFADD) pour le Sommet des trois Bassins et pour la COP28 ;
- ❖ de partager les leçons apprises des organisations ayant de l’expérience en matière de développement de stratégie de plaidoyer Genre (ex. ONU-FEMMES, FAO etc.) ;
- ❖ d’échanger sur le processus de révision du plan de convergence de la COMIFAC ;
- ❖ de partager l’expérience des antennes REFADD sur les activités réussies, à promouvoir et à dupliquer dans d’autres pays ;
- ❖ de suivre en ligne, une formation d’une heure sur l’utilisation du lien de messagerie Webmail du REFADD ;
- ❖ de discuter les grandes lignes du processus de redynamisation de la coordination et des Antennes REFADD (Assemblées Générale, légalisation de

l'Antenne, paiement des cotisations, nombre de Membres actifs, etc.) et définir les perspectives à court terme du Réseau (plan de travail des Antennes et sous-régional 2024).

RÉSULTATS ET LIVRABLES :

Au terme de l'atelier, les livrables suivant sont attendus :

- ❖ Les documents de plaidoyer (Note de Position lettre d'engagements des réseaux, outils de communication et autres du REFADD) pour le Sommet des trois Bassins et pour la COP28 ont été élaborés et validés ;
- ❖ Les leçons apprises des organisations ayant de l'expérience en matière de stratégie de plaidoyer Genre a permis au REFADD de s'enrichir et d'affiner leur stratégie de plaidoyer à défendre dans le cadre du sommet des trois bassins et la COP 28 ;
- ❖ L'expérience des Antennes REFADD sur les activités réussies, à promouvoir et à dupliquer dans d'autres pays est partagée ;
- ❖ Une formation d'une heure sur l'utilisation du lien de messagerie Webmail du REFADD a été dispensée ;
- ❖ Les grandes lignes du processus de redynamisation de la coordination et des Antennes REFADD (Assemblée Générale, légalisation de l'Antenne, paiement des cotisations, nombre de Membres actifs, etc.) et les perspectives à court terme du Réseau (plan de travail des Antennes et sous-régional 2024) ont été discutées et adoptées ;

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux se sont déroulés à l'hôtel GHS La Coupole de Brazzaville sur un format hybride en présentiel et en ligne, à la fois en plénière et dans les travaux de groupe.

PARTICIPANTS

La réunion a regroupé environ 40 participants, la plupart en présentiel. Ainsi, outre les responsables et membres de la Coordination Régionale, ont participé les point focaux et membres du REFADD des 10 pays de la COMIFAC et les partenaires, dont les noms figurent sur la fiche de présence jointe en annexe.

APPUI FINANCIER

L'atelier s'est déroulé avec l'appui financier du Projet Régional GIZ d'appui à la COMIFAC.

I- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie protocolaire d'ouverture a été ponctuée par un tour de table de présentation des participants et quatre prises de parole.

1. Mot de bienvenue du REFADD Congo

Marie Julienne LONGO, Trésorière Régionale et Point focal REFADD Congo, a, dans son mot de bienvenue, salué la présence de SE Monsieur l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) ainsi que des augustes invités à la table d'honneur. Elle s'est réjouie de l'organisation de cet atelier à Brazzaville et a souhaité la bienvenue aux participantes. Elle a souligné l'importance du Sommet des Trois Bassins Forestiers pour la préservation des forêts tropicales et la biodiversité. Elle a énuméré les trois objectifs du sommet : la coopération scientifique et technique, le renforcement des capacités et l'établissement d'une gouvernance mondiale efficace pour relever les défis environnementaux. Elle a conclu en souhaitant à tous un agréable séjour à Brazzaville.

2. Allocution de la Coordination du REFADD

Monique YIGBEDEK, Coordinatrice Régionale du REFADD, a souligné l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les changements climatiques. Elle a annoncé que la COP28 se concentrera sur la transition énergétique et la solidarité entre les pays du Nord et du Sud. Elle a également mentionné le prochain Sommet des Trois Bassins Forestiers à Brazzaville. Par ailleurs, elle a souligné l'engagement des États membres de la COMIFAC envers les accords internationaux sur le climat. En tant que représentante de la société civile, le REFADD soutient la mise en œuvre de ces engagements et promeut des solutions sensibles au genre. Elle a rappelé l'objectif de l'atelier qui est d'élaborer des outils de plaidoyer et de renforcer les capacités des participants. Monique YIGBEDEK a exprimé la volonté du REFADD de renforcer son impact sur les femmes et a remercié la COMIFAC et le projet GIZ pour leur soutien.

3. Allocution du partenaire GIZ

L'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, Dr. Wolfgang KLAPPER, s'est félicité de l'événement et de l'engagement de la RFA à soutenir l'Afrique centrale dans la préservation des forêts du Bassin du Congo face aux changements climatiques. Il a souligné l'importance des forêts du Bassin du Congo en tant que l'un des poumons mondiaux. La RFA a joué un rôle clé en soutenant le PFBC et d'autres initiatives de préservation des forêts de la région. L'ambassadeur a rappelé l'accord financier historique obtenu lors de la COP26 à Glasgow grâce à l'engagement des États membres de la COMIFAC pour réduire les émissions. Il a également souligné l'importance de l'inclusion des femmes et des filles des communautés marginalisées dans la lutte contre les changements climatiques, en raison de leur connaissance locale précieuse et de leur capacité à réduire les risques climatiques et environnementaux. En conclusion, l'ambassadeur a encouragé les participants à utiliser l'atelier pour préparer des documents et partager leurs expériences, et a réaffirmé le soutien continu de la RFA au REFADD dans la mise en œuvre de leurs activités prévues.

4. Allocution d'ouverture du Ministre de l'Economie Forestière du Congo

Vidali ANDEA, Conseiller Technique au développement durable, représentant le Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et du Bassin du Congo du Congo empêché, a dans son propos, remercié la GIZ et le REFADD pour cette initiative importante pour les forêts de la sous-région, et a officiellement déclaré ouvert l'atelier et souhaité plein succès aux travaux.

Cette phase protocolaire s'est achevée par une photo de famille et un cocktail.

II- EXPOSES INTRODUCTIFS

Au cours de la session plénière qui a suivi, sept exposés introductifs ont été présentés sur différentes thématiques.

1- Introduction à l'atelier et enjeux relatifs aux prochains événements environnementaux mondiaux (sommet des trois bassins et la COP 28) pour le REFADD

La Coordinatrice Régionale du REFADD a relevé trois défis importants. Tout d'abord, il est essentiel d'assurer la visibilité du REFADD à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale. De plus, il est crucial que le REFADD soit présent lors des événements mondiaux pertinents. Cependant, pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de disposer d'outils efficaces qui permettront d'être vus et entendus. Enfin, toutes ces techniques et outils doivent être utilisés pour sensibiliser les décideurs et les bailleurs de fonds afin de continuer à travailler sur la cause défendue. Ainsi, il est primordial que le REFADD mobilise ses ressources pour promouvoir sa cause de manière plus efficace.

2- Perspectives humaines de la COP28 sur le climat, en lien avec ses thématiques sur la santé, le secours, le relèvement, et la paix : Qu'elle contribution le REFADD devrait apporter ?

La Conseillère Régionale du REFADD a abordé dans son exposé les perspectives humaines de la COP28 sur le climat, en mettant en évidence l'impact du changement climatique sur la santé, les déplacements de populations vulnérables, la paix et la sécurité internationales. Le REFADD est encouragé à présenter les situations actuelles et les défis liés aux nouvelles thématiques, en mettant l'accent sur le genre et les personnes marginalisées, et à mobiliser des plaidoyers contre l'impact du changement climatique. Elle a également souligné l'importance d'une action climatique et de paix équitable et inclusive, qui mettent en avant le rôle des femmes et des jeunes filles vivant dans des situations précaires. Elle appelle à des plaidoyers en faveur des personnes vulnérables en général, et en particulier les femmes.

3- La prise en compte de la question de genre (les personnes vulnérables, les minorités, les handicapés, etc.) Dans la gestion des ressources naturelles et la mitigation aux changements climatiques"

Dans son exposé, la Vice-coordonnatrice régionale de REFADD, Point Focal REFADD Rwanda, a affirmé que la question du genre dans la gestion des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques est un enjeu crucial. D'après elle, les systèmes patriarcaux, les barrières culturelles et les violences faites aux femmes contribuent aux inégalités face aux chocs climatiques. Les femmes vulnérables, telles que les femmes chefs de ménage, les mères adolescentes, les minorités et les personnes handicapées, sont les plus touchées par le contrôle masculin des ressources. Le REFADD et la société civile jouent un rôle important en plaidant pour une prise en compte effective du genre et l'inclusion sociale des groupes vulnérables. Des mesures doivent donc être prises, notamment la sensibilisation des décideurs aux outils existants, la révision des politiques foncières et l'intégration du genre dans les stratégies nationales de lutte contre

le changement climatique. L'accès des femmes aux financements, aux énergies propres, à la santé, à la sécurité alimentaire et à la nutrition doit également être amélioré.

4- Le foncier rural et la prise en compte des droits des communautés dans le contexte du bassin du Congo : quelques outils d'aides à la décision

Le Point Focal Gabon de l'Antenne REFADD, a mis en évidence les défis de la gouvernance foncière dans le Bassin du Congo en général, et en particulier au Gabon. Elle a souligné l'importance de la gestion intégrée des ressources forestières pour améliorer les conditions de vie des communautés locales. Les principaux problèmes identifiés sont la propriété de la terre par l'État, le manque de reconnaissance du foncier coutumier et les affectations de terres sans consultation ni consentement des communautés. Pour remédier à ces problèmes, des outils tels que la cartographie participative et le Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) sont proposés. La consultation des parties prenantes est également recommandée. Ces outils visent à renforcer la gouvernance foncière et à assurer une gestion durable des ressources naturelles tout en respectant les droits des communautés locales dans la région du Bassin du Congo.

5- La vulnérabilité inclusive des femmes et la précarité énergétique des ménages (PA, jeunes...) Dans le bassin du Congo : qu'elle stratégie développer ?

La présentation du Point Focal REFADD Cameroun a montré la vulnérabilité inclusive des femmes et la précarité énergétique des ménages dans le Bassin du Congo. Elle a souligné l'importance de développer une stratégie pour faire face à ces problèmes. L'accès à une énergie propre et abordable est considéré comme essentiel, et la transition énergétique est présentée comme un moyen de réduire l'impact environnemental. Le REFADD est appelé à contribuer en incluant le genre dans les politiques de transition énergétique, en promouvant l'accès aux énergies renouvelables dans les communautés rurales, en renforçant les capacités des jeunes et des femmes, en valorisant les savoirs traditionnels et en mobilisant des financements. Des initiatives portées par les femmes en faveur de l'énergie renouvelable sont également mentionnées. L'importance de cette thématique pour le Sommet des Trois Bassins Forestiers Tropicaux et la COP28 est soulignée.

6- Accès de femmes africaines aux financements climatiques : quelle est la solution ?

La Coordinatrice du REFACOF, Prix Wangari Maathai, a souligné le rôle clé des femmes dans la préservation des ressources naturelles, la lutte contre les changements climatiques et la réduction de la pauvreté. Dans son exposé, Cécile NDJEBET a de prime abord présenté le REFACOF, un réseau qui promeut les droits fonciers et forestiers des femmes en Afrique, puis a abordé la problématique de l'accès des femmes africaines aux financements climatiques. D'après elle, le plaidoyer des femmes africaines pour l'accès à la finance climatique date depuis le Sommet de la Terre en 1992 mais l'accès demeure faible alors que les mécanismes de financement sont disponibles.

Elle s'est appesantit sur la question de la prise en compte du genre dans la finance climatique, mettant en avant des initiatives visant à intégrer la dimension genre, telle la promesse de financement faite lors de la COP26 à Glasgow. Elle a proposé une stratégie

comprenant la cartographie des actions des femmes, le plaidoyer et le développement de partenariats.

7- Les priorités de la COP28 et les conditions du Global Goal on Adaptation. Comment le REFADD devrait s'y prendre pour en bénéficier ?

Dr Dany POKEM, expert du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), a souligné la nécessité d'améliorer le financement de l'adaptation climatique et de rendre les fonds pour les pertes et dommages plus opérationnels, tout en garantissant un accès géographiquement équitable aux financements climatiques aux pays qui font le plus d'efforts en matière de préservation du Climat, entre autres ceux du Bassin du Congo. Il a également mentionné que les pays du bassin du Congo se sont unis pour accéder plus efficacement aux financements internationaux, en particulier grâce à la déclaration des pays de la COMIFAC appelée FAIR-DEAL, signée lors de la COP26 à Glasgow en août 2021.

Pour atteindre le Fair-Deal, il est important de sortir de la compétition entre les régions, d'assurer une distribution géographique équitable des financements et de créer un cadre financier qui puisse accueillir l'ensemble des financements pour la région, y compris les financements du CAFI. De plus, il a mentionné que des fenêtres de financement existent pour la restauration des paysages et la biodiversité dans le cadre du GEF, qui pourrait permettre d'obtenir des fonds équitables correspondant à la contribution des pays à la préservation des forêts et à la lutte contre le changement climatique. Le Dr Dany POKEM a enfin souligné l'importance des cadres organisés au sein de la convention, tels que l'Accord de Paris, qui a réussi à mobiliser plus de 1,7 milliard de dollars lors de la COP26. Enfin, il a mentionné l'importance des coalitions régionales, internationales et mondiales dans la lutte contre le changement climatique.

8- Révision du Plan de Convergence de la COMIFAC

Dans son exposé, Valery TCHUANTE, Expert en Suivi Evaluation de la COMIFAC, a informé l'assistance que la révision du Plan de Convergence de la COMIFAC est en cours, avec la participation des 11 pays membres. Ce processus est inclusif et intègre divers acteurs tels que les réseaux locaux et les organisations de la société civile. Il a ajouté que la prise en compte des préoccupations des populations locales est essentielle, notamment en tenant compte des stratégies nationales et des politiques régionales relatives aux changements climatiques. L'expert a également annoncé que des consultations nationales et régionales seront menées, ainsi que des consultations internationales impliquant les bailleurs de fonds. Un cabinet dirigera le processus de révision dans les pays en 2023, suivi d'ateliers et de forums pour permettre une contribution efficace des réseaux et une meilleure capitalisation des contributions pour l'édition du Plan de convergence révisé. L'implication effective des réseaux tels que REFADD dans la révision a été une fois de plus soulignée comme une préoccupation à prendre en compte. Le défi majeur consistera à assurer la participation et l'information des acteurs locaux, en veillant à ce que le plan soit accessible et compris par les populations à la base.

9- Echanges et recommandations générales

Des discussions et échanges qui ont suivi tous ces exposés, l'on retient la nécessité pour les membres du REFFADD de s'impliquer activement pour développer des outils et stratégies de plaidoyer devant permettre d'être plus visibles et de porter haut leurs voix lors de leur participation au Sommet des Trois Bassins Forestiers des Ecosystèmes de Biodiversité et des Forêts Tropicales et à la COP 28.

L'on a aussi relevé que pour un plaidoyer efficace, il est nécessaire de créer des alliances au niveau national, régional, continental et mondial. Il est tout aussi important d'être actif au sein de ces alliances internationales afin de capter l'attention au niveau international pour exercer une pression sur les États pour obtenir un impact positif auprès des bailleurs de fonds. Un soutien au niveau des pays est également crucial dans cette démarche de plaidoyer.

III- TRAVAUX EN GROUPES SUR LES OUTILS DE PLAIDOYER

Les travaux en groupe se sont tenus en plusieurs sessions les jours 1, 2 et 3. Au cours de ceux-ci, les participants, répartis en 4 groupes de 10 à 12 personnes représentant les pays membres, ont partagé leurs connaissances et leurs expériences afin de préparer les documents de plaidoyer du REFADD.

La restitution en plénière et les échanges qui s'en sont suivis ont permis d'accueillir des critiques amicales et des enrichissements, puis la validation des productions de groupe.

Le Groupe de travail 1 s'est concentré sur les femmes et la gouvernance des ressources forestières et climatiques, ainsi que sur les changements climatiques, le genre, la sécurité alimentaire et la consolidation de la paix pour la COP 28. Ils ont identifié des problèmes prioritaires tels que la violence liée au genre, l'analphabétisme, le manque de terre et les barrières culturelles. Le REFADD se mobilise pour résoudre ces problèmes et améliorer les conditions de vie des femmes. L'analyse SWOT a révélé que le REFADD dispose de compétences disponibles, mais rencontre des difficultés pour mobiliser les financements. Les opportunités incluent la disponibilité de partenaires techniques et financiers, tandis que les menaces sont le manque de financement durable et le retard des paiements. Enfin, le groupe a préparé un argumentaire de plaidoyer et un canevas-guide des messages pour mettre en évidence les problèmes et les objectifs du REFADD.

Le Groupe de travail 2 s'est concentré sur l'élaboration de l'argumentaire du plaidoyer et du canevas-guide des messages. Ils ont identifié les problèmes à résoudre par le REFADD, tels que les questions foncières, la sécurité alimentaire et les impacts des aléas climatiques. Le groupe a également défini les objectifs à court, moyen et long terme du REFADD, ainsi que les conséquences si le problème principal n'est pas résolu. Ils ont discuté des questions et des oppositions potentielles, ainsi que des atouts du REFADD tels que sa crédibilité, sa visibilité et sa stratégie genre. Enfin, ils ont abordé le choix des outils de contrat avec les parties prenantes et les résultats attendus du plaidoyer.

Le Groupe de travail 3 a travaillé sur l'élaboration des documents de plaidoyer du REFADD en lien avec le Sommet des Trois Bassins Forestiers des Ecosystèmes de

Biodiversité et des Forêts Tropicales et la COP28. Ils ont choisi deux sujets de plaidoyer. Le premier était lié au réchauffement climatique et à son impact sur les ressources naturelles, en mettant l'accent sur la dimension genre. Le groupe a identifié trois problèmes potentiels pour le REFADD, tels que le manque de synergie régionale, le faible partenariat et la disproportion des financements. Ils ont ensuite sélectionné le problème principal, à savoir la disproportion des financements dans la répartition des fonds par les bailleurs. Le problème a été formulé sous forme de question à résoudre par le REFADD. Le groupe a ensuite discuté des raisons de la mobilisation du REFADD sur ce problème, mettant en avant la lutte contre la vulnérabilité des populations défavorisées et le partage des expériences pour préserver l'écosystème. Enfin, une analyse SWOT a été réalisée, identifiant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées au REFADD.

Le Groupe 3 a également travaillé sur le plaidoyer du REFADD concernant la répartition des fonds par les bailleurs. Le problème principal est la disproportion des financements. Les enjeux sont de provoquer un changement bénéfique pour le pays, en mettant l'accent sur le genre. Les objectifs du REFADD sont d'accéder au financement pour soutenir les projets des organisations féminines et de sortir la communauté de sa vulnérabilité. Les oppositions concernent la confiance et la gestion des fonds, auxquelles le REFADD répond en mettant en avant sa crédibilité. Les questions posées aux décideurs portent sur les politiques de répartition des fonds et les quotas pour les organisations féminines. Les atouts du REFADD sont en priorité son réseau structuré, le soutien des gouvernements et l'expertise de ses membres. Les résultats attendus vont de l'entrée d'au moins trois organisations par antenne dans le processus de financement régional à l'inclusion de toutes les organisations de ses dix antennes.

Le Groupe 4 a présenté ses travaux portant sur des questions liées au climat et à la biodiversité dans le Bassin du Congo. Le thème principal retenu pour le plaidoyer est l'implication des femmes dans les décisions, les négociations et les dialogues concernant le climat et la biodiversité. Les problèmes identifiés incluent la discrimination des femmes dans l'accès aux ressources naturelles, les conséquences socio-économiques des changements climatiques sur les femmes, l'inégalité d'accès à la terre, la faible participation des femmes aux instances de décision, les défis liés aux énergies renouvelables sensibles au genre, l'impact des changements climatiques sur la transhumance et la précarité du mode de vie des femmes face aux menaces climatiques.

Le groupe a proposé des objectifs visant à renforcer l'implication des femmes dans la prise de décision et les négociations climatiques, ainsi qu'une liste de questions et de stratégies pour atteindre ces objectifs.

III- SESSION DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EN TECHNIQUE DE MOBILISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE PLAIDOYER

La méthodologie pour le développement des outils de plaidoyer, présentée par le facilitateur, Monsieur Pierre Jonathan BIKANDA, a consisté à identifier le problème de manière dramatique et à anticiper les réponses des interlocuteurs. Les participants ont été invités à procéder à des enquêtes préalables pour comprendre les motivations et utiliser des preuves tangibles. Des supports tels que des films pouvant renforcer le message. Il a ajouté qu'il est important de lever les freins tout en démontrant les

avantages. La méthode DESTIN, l'échange d'expériences et la préparation de l'auditoire sont essentiels, tout comme la patience et la persévérance dans les négociations. L'utilisation de différents canaux de communication et la préparation d'un argumentaire structuré sont recommandées pour créer un plaidoyer percutant.

Le facilitateur a indiqué que la mise en œuvre d'un bon plaidoyer consiste à mettre en avant une dimension dramatique, prévoir plusieurs thématiques, toucher les émotions plutôt que la raison, utiliser des preuves tangibles et des supports visuels, lever les freins, être patient et persévérant, choisir les canaux de communication appropriés, définir des résultats attendus et préparer un argumentaire solide. L'objectif étant d'engager les groupes à se servir de l'émotion pour convaincre efficacement son auditoire au cours de la négociation pour les financements. Le facilitateur a enfin présenté les différentes étapes du processus d'élaboration des feuilles de route des plaidoyers et les pans d'action REFADD.

Les participants ont enfin été invité à faire une évaluation de la formation sur les outils de plaidoyer. De manière globale, elle a été globalement positive. Ainsi, malgré le peu de temps disponible pour la formation, les participants ont estimé avoir bien compris les concepts et techniques enseignés. Les participants ont affirmé avoir beaucoup appris à travers les exercices et espèrent pouvoir les mettre en pratique. Ils ont pu identifier les problématiques centrales, les thèmes clés, et formuler des messages adaptés aux différentes cibles. Ils ont aussi apprécié la méthode pédagogique participative qui a favorisé l'engagement et la compréhension. Plusieurs ont estimé être mieux préparés pour négocier avec les bailleurs de fonds. Certains participants ont souhaité avoir des sessions de restitution de ce qui a été transmis dans leurs antennes respectives. Ils ont enfin sollicité un accompagnement supplémentaire pour être mieux outillés sur les techniques de plaidoyer. La Coordinatrice Régionale a exprimé sa satisfaction et adressé ses remerciements au facilitateur lui réaffirmant son souhait de poursuivre cette collaboration. Le formateur est remercié pour sa disponibilité et son professionnalisme.

IV- SESSION DE FORMATION EN LIGNE SUR L'UTILISATION DU LIEN DE MESSAGERIE WEBMAIL DU REFADD

Une session sur l'utilisation du lien de messagerie WEBMAIL du REFADD a été animé par le consultant expert IT Joseph SAMNICK. Au cours de cette session, les points focaux du REFADD et membres de la Coordination ont été invités à davantage utiliser le lien de messagerie du réseau car il offre plusieurs avantages :

Identité professionnelle. En utilisant un lien de messagerie spécifique lié à l'association, les membres de la société civile peuvent communiquer avec une identité professionnelle clairement associée à leur organisation. Cela renforce la crédibilité et facilite la reconnaissance de l'association lors des échanges avec d'autres acteurs, tels que les partenaires, les bailleurs de fonds, les gouvernements, etc.

Cohésion et collaboration. En ayant des adresses e-mail spécifiques à l'association, les membres de l'équipe peuvent communiquer plus efficacement entre eux. Cela favorise la collaboration, la coordination des activités et le partage d'informations au

sein de l'organisation. De plus, cela permet de maintenir une communication cohérente et professionnelle avec les parties prenantes externes.

Confidentialité et sécurité. L'utilisation d'un Webmail spécifique à l'association permet de garantir un niveau de confidentialité et de sécurité élevé pour les communications. Les services de messagerie professionnels offrent souvent des fonctionnalités avancées telles que le chiffrement des e-mails, la protection contre les spams et les logiciels malveillants, ainsi que des politiques de confidentialité strictes.

Image de marque et visibilité. L'utilisation d'un lien de messagerie spécifique renforce l'image de marque de l'association. Lors de l'envoi d'e-mails, le nom de domaine de l'association apparaît dans l'adresse e-mail, ce qui contribue à la visibilité et à la reconnaissance de l'organisation. Cela peut également aider à renforcer la confiance des partenaires et des destinataires des e-mails.

Gestion centralisée. En utilisant un Webmail spécifique, il est plus facile de gérer les comptes de messagerie des membres du réseau.

En résumé, l'utilisation d'un lien de messagerie spécifique Webmail lié au REFADD offre des avantages tels qu'une identité professionnelle claire, une meilleure communication interne, une confidentialité et une sécurité accrues, une image de marque renforcée et une gestion centralisée des comptes de messagerie. Ces aspects contribuent à améliorer l'efficacité et la réputation du réseau auprès des acteurs.

V- SESSION SUR LE PROCESSUS DE REDYNAMISATION DU REFADD

Au cours de cette session, les points focaux du REFADD dans les dix pays membres ont présenté le bilan des activités réussies de leur antenne pendant les deux dernières années, et ont fait le point sur le processus de redynamisation de leurs antennes, pour celles qui y ont procédé. Elles ont enfin présenté les perspectives pour l'année 2024.

La Coordination Régionale a ensuite présenté son bilan et les perspectives pour l'année 2024. De manière générale, le bilan présenté par la Coordination assez satisfaisant, même si les responsables de la coordination ont déploré le faible financement de projets spécifiques au REFADD et l'insolvabilité des membres au paiement des cotisations.

VI- CLOTURE ET RECOMMANDATIONS

L'atelier a donné lieu à des échanges desquels sont ressortis les recommandations majeures suivantes. Ces recommandations visent principalement à renforcer l'accès des femmes aux financements, à promouvoir l'égalité des genres et à assurer une utilisation transparente et efficace des ressources financières dans le cadre des initiatives environnementales :

Renforcement de la collaboration. Il a été suggéré de renforcer la collaboration et la synergie entre REFACOF et REFADD afin de mener un plaidoyer plus efficace pour l'accès des femmes à davantage de financements ;

Vérification des engagements. Il a été souligné l'importance de vérifier la sincérité des engagements pris en faveur des femmes et de mettre en place des stratégies de mobilisation de fonds spécifiquement dédiées à leurs activités ;

Partenariats avec les gouvernements et les donateurs. Il a été proposé de développer des partenariats solides avec les gouvernements, le secteur privé et d'autres réseaux afin de renforcer la confiance avec les institutions de financement ;

Création d'un fonds dédié aux femmes africaines. L'idée de plaider pour la création d'un fonds spécifique visant à soutenir les initiatives des femmes africaines a été évoquée ;

Plaidoyer auprès des structures de financement. Il a été souligné l'importance de mener un plaidoyer auprès des structures de financement pour garantir un accès adéquat aux ressources financières. Les cibles de ce plaidoyer ont été identifiées : le secteur privé, les bailleurs de fonds et les gouvernements ;

Utilisation du partenariat avec l'alliance mondiale des femmes. Le REFADD, en tant que membre de l'alliance mondiale des femmes, devrait capitaliser sur ce partenariat pour renforcer son plaidoyer et mobiliser davantage de financements.

Bref, ces recommandations visent à renforcer la collaboration, à mobiliser des fonds spécifiques et à mener un plaidoyer efficace auprès des acteurs clés pour garantir un accès équitable aux ressources financières pour les femmes africaines.

L'atelier s'est achevé par une brève cérémonie de clôture au cours de laquelle la Coordinatrice Régionale de REFADD a renouvelé ses remerciements à l'endroit du gouvernement congolais, du partenaire GIZ, du facilitateur et de tous les participants pour l'avoir rendu possible et contribué au succès desdits travaux.

Le mot de clôture final de l'atelier a été prononcé par le Conseiller au Développement Durable, du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Monsieur Vidali ANDEA ./-